[COMPLET] Demain on s'associe ! Pour une association sur une ferme existante_S2_2026

Projet commun, organisation collective du travail et relations dans l'équipe

PUBLIC CIBLE

Porteur·ses de projet agricole et paysan·nes souhaitant travailler leur règlement intérieur et leur fonctionnement associatif.

OBJECTIFS

(Re)travailler le projet de la ferme en équipe à l'arrivée d'un.e nouvel.le associé.e

ENJEUX

Poser des bases solides de fonctionnement en équipe de chef·fes d'entreprise

PRÉ-REQUIS

important : pour travailler sur le projet commun, l'organisation et les relations entre associé.es il est impératif que le ou les nouveaux associé(es) soient identifiés et que les équipes soient au complet pour l'ensemble de la formation

CONTENU

Sur 3 journées seront abordées le contenu suivant :

* Définir les conditions de réussite d'un projet collectif agricole
Approfondir les motivations individuelles à l'association
Identifier nos buts communs et renforcer la cohésion d'équipe
Inclure un·e nouve·lle associé·e

* S'organiser à plusieurs
Un règlement intérieur, pour quoi faire ? Qu'est ce que l'on partage ? Des valeurs, des responsabilités, du travail, le revenu : les premières étapes de construction du règlement intérieur

* Faciliter la communication et la coopération
Conduire une réunion de travail
S'approprier des outils de régulation

Une attestation de suivi de formation sera remis à chaque stagiaire

MODALITÉ D'ENSEIGNEMENT

présentiel

MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

Travail en grand groupe, en sous-groupes, en individuel Apports théorique
Participation active des stagiaires

MOYENS MATÉRIELS

Supports papiers
Paperboard

MODALITÉS D'ÉVALUATION DES ACQUIS

Les capacités acquises par chacun des stagiaires seront évaluées au moyen d'une grille d'évaluation remplie par le ou la formateur·trice.
La satisfaction sera évaluée par un questionnaire individuel donné en fin de formation.

DÉCLARATION D'ACTIVITÉ DE L'OF

ARDEAR Auvergne Rhône-Alpes. N° d'organisme de formation : 82420117742

Infos complémentaires

ORGANISÉE PAR

ADDEAR Rhône

DURÉE : 3 jour(s)

DATE LIMITE : 08/10/2026

MODALITÉS D'ACCÈS

Il est nécessaire de s'entretenir avec le ou la responsable pédagogique en amont de votre inscription, afin de vérifier que le contenu répondra à vos besoins.
Les modalités d'accès seront reprécisées lors de la confirmation d'inscription. Selon l'origine géographique du groupe, le ou la responsable pédagogique peut adapter le lieu de la formation, dans la mesure du possible.
Notre organisme est en capacité d'adapter ses prestations aux situations de handicap, temporaires ou permanentes. Merci de nous contacter afin d'étudier ensemble les possibilités d'adaptation.

TARIFS

Adhérent	**546 €**

Finançable par le fond de formation Vivea

Sous réserve de validation vivéa. Si pas d'accès au fonds Vivea, nous contacter

ATTESTATION

Remise en fin de formation

RENSEIGNEMENTS

Florent MARTEL
florent.martel@addear69.org
ADDEAR du Rhône

MENTIONS

Nombre moyen de participants à nos formations : 6

SATISFACTION : 92

NOTE : Repas partagé le midi

RÉFÉRENCES QUALITÉ

qualicert

DATES, LIEUX ET INTERVENANTS

Date	Lieu	Intervenant
15/10/2026	Mairie de Saint-Martin-en-Haut 69850 Rhône	Florent MARTEL, accompagnateur et formateur à l'ADDEAR du Rhône Jemma LEMARCHAND, accompagnatrice et formatrice à l'ADDEAR du Rhône
29/10/2026	Mairie de Saint-Martin-en-Haut 69850 Rhône	Florent MARTEL, accompagnateur et formateur à l'ADDEAR du Rhône Jemma LEMARCHAND, accompagnatrice et formatrice à l'ADDEAR du Rhône
05/11/2026	Mairie de Saint-Martin-en-Haut 69850 Rhône	Florent MARTEL, accompagnateur et formateur à l'ADDEAR du Rhône Jemma LEMARCHAND, accompagnatrice et formatrice à l'ADDEAR du Rhône

THÈMES

Réfléchir à ses pratiques | Autres | S'installer en AP | Installation | S\'associer / coopérer

FINANCEURS

☐ J'atteste avoir pris connaissance des conditions générales de formation (Voir la fiche)